



BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR MECP

Le BTS des Métiers de l'Esthétique, Cosmétique, Parfumerie est un diplôme de niveau 5 visé par l'Etat.

Prérequis

Tout étudiant(e)s ayant validé un diplôme de niveau 4 (ou atteint le niveau du diplôme de niveau 4) :

- Baccalauréat professionnel, général, technologique,
- BP esthétique, cosmétique, parfumerie

Mode de formation

En initial ou en alternance.

Durée et rythme de la formation

Variable en fonction de la formule de formation choisie :

Formule	Mode	Durée	Rythme
BTS MECP	Initial	Deux ans soit 2 280 heures au total (selon calendriers dont 2 périodes de 5 à 7 semaines consécutives consacrées aux PFMP selon le référentiel).	Lundi -mardi + 2 jours soit 30 heures hebdomadaires.
BTS MECP	Alternance en contrat de professionnalisation	Deux ans soit 1200 heures au total (1e année : 600 heures et 2e année : 600 heures).	Deux jours par semaine soit 16 heures hebdomadaires.
BTS MECP	Alternance en contrat d'apprentissage	Deux ans soit 1350 heures au total (1e année : 675 heures et 2e année : 675 heures).	Deux jours par semaine soit 16 heures hebdomadaires.

PFMP = période de formation professionnelle

ISFEC

Objectif de la formation

Préparation et obtention du BTS des Métiers de l'Esthétique Cosmétique et Parfumerie.

Référentiel d'activités professionnelles BTS des Métiers de l'Esthétique Cosmétique et Parfumerie.

Le titulaire du BTS « Métiers de l'Esthétique, de la Cosmétique et de la Parfumerie » peut assurer les fonctions suivantes :

- Expertise et conseil scientifiques et technologiques,
- Gestion, management
- Animation, formation.

Emplois concernés :

Les emplois pour ces professionnels se situent dans de nombreux secteurs, qui se distinguent par leurs spécificités.

Les métiers visés relèvent :

- soit de l'esthétique et de la cosmétique dans ses dimensions d'innovation, de qualité des soins et dans celles de management et gestion d'instituts ;
- soit de la production industrielle dans le cadre de la conception, du développement, du contrôle et de l'évaluation de nouveaux produits, techniques et appareils ;
- soit d'animations commerciales, de sessions de formation pour des marques : produits cosmétiques, matériels et appareils pour l'esthétique.

Les principales appellations qui correspondent à ces métiers sont les suivantes :

- Responsable d'institut, de spa, de centre de beauté, de parfumerie, d'entreprise de distribution,
- Conseiller de vente,
- Assistant chef de produit,
- Esthéticien(ne),

ISFEC

- Conseiller expert,
- Formateur (France, International),
- Animateur-formateur, marchandiseur,
- Technico-commercial,
- Technicien en biométrie et analyse sensorielle,
- Technicien en recherche et développement...

Modalités d'évaluation

À l'entrée

Test de pré-positionnement avant le début de la formation.

Tout au long de la formation

Selon tous les modes d'évaluation imposées par les référentiels de certification :

- Évaluations écrites sur support papier
- Évaluations écrites sur support informatique
- Évaluations orales et de compréhension
- Évaluations en ligne écrite sur notre plateforme Net-Yparéo

Contrôle continu pour chaque matière ou regroupement de matières et correspondant au référentiel de certification de chaque formation. L'année scolaire est divisée en trois trimestres avec envoi des deux bulletins semestriels accompagnés d'un relevé de notes et d'absences.

Examen blanc sur le deuxième semestre correspondant scrupuleusement au règlement d'examen et notamment à la définition de l'épreuve uP1 (durée, coef, intitulé des épreuves). Les sujets blancs sont vérifiés en amont pour s'assurer que les savoirs associés et les indicateurs d'évaluation correspondent aux épreuves définies par le référentiel de certification.

Passage de l'examen final

- o Forme globale (obligatoire pour les apprentis) ou progressive (par bloc) selon le choix des candidats
- o Possibilité de valider les blocs séparément

ISFEC

Méthodes mobilisées (moyens pédagogiques mis en œuvre)

- Cours théorique, TD, évaluation
- Synthèse de cours, TD et évaluations sur support papier également
- Chaque salle de formation théorique est équipée d'un tableau ; les formateurs sont équipés de PC portables et de vidéoprojecteurs.
- Chaque salle de formation pratique est équipée de vidéo projecteurs (diffusion de supports et des tutoriels vidéo) reliés à un PC portable utilisé par le formateur ; les équipements (mobilier, appareils, matériels) correspondent à ceux imposés par les référentiels de certification.

Encadrement de l'étudiant

➤ Au niveau pédagogique

- Suivi hebdomadaire par les professeurs référents (carnet de scolarité, ou d'alternance)
- Bilan pédagogique intermédiaire assuré en fin de semestre par le professeur référent et la responsable pédagogique ; convocation pour un bilan pédagogique si besoin
- Conseil de classe à la fin de chaque semestre et convocation des étudiant(e)s en difficultés, accompagné(e)s du responsable légal si mineur.
- Réunion mensuelle des délégués en présence de la responsable pédagogique, des déléguées et du professeur référent afin d'assurer un suivi sur l'organisation de la formation et la qualité des formateurs en étant à l'écoute des étudiant(e)s.

ISFEC

➤ Au niveau des PFMP, pour les étudiant(e)s en formation initiale

L'encadrement, le placement, l'élaboration des conventions et le suivi des périodes de formation professionnelle sont assurés par la responsable des stages.

➤ Au niveau du suivi en entreprise, pour les étudiant(e)s en alternance

L'encadrement, le placement, l'élaboration des contrats et le suivi en entreprise sont assurés par le responsable de l'alternance.

➤ Au niveau du suivi entreprise

L'encadrement, le placement, l'élaboration des contrats et le suivi en entreprise sont assurés par le responsable de l'alternance.

ISFEC

Référentiel de certification

	Compétences
Pôle d'activités 1 Développer des prestations esthétiques et des services de beauté et de bien-être respectueux des transitions écologiques	C1.1. Concevoir ou mettre en œuvre des prestations et services innovants C1.2. Concevoir ou réaliser une prestation utilisant des rayonnements ultraviolets (uV) C1.3. Concevoir ou réaliser des démonstrations de techniques esthétiques innovants C1.4. Dynamiser l'offre commerciale et la relation client
Pôle d'activités 2 Concevoir ou réaliser tout ou partie d'un projet d'une entreprise, d'un pôle d'activités, d'un service	C2.1. Analyser les besoins d'une entreprise, d'un pôle d'activité, d'un service C2.2. Participer à la conception ou à la réalisation d'un projet en lien avec une entreprise dans le respect de la responsabilité sociétale de l'entreprise C2.3. Communiquer avec les différents services de l'entreprise et ses partenaires
Option A Management Management d'une entité commerciale dans le domaine de la beauté et du bien-être	C3.1A Concevoir le projet entrepreneurial et déployer le management stratégique C3.2.A Piloter le management opérationnel C3.3.A Gérer les ressources humaines C3.4.A Dynamiser un point de vente

ISFEC

Règlement d'examen :

Épreuves		Coeff	Forme	Durée
E1 Langue vivante étrangère A	u1	2	Ponctuelle orale	30 min 15 min
E2 Expertise scientifique et technologique	u2	4	Ponctuelle écrite	3 h
E3 Prestations esthétiques et développement de services de beauté et de bien-être respectueux des transitions écologiques	u3	5	Ponctuelle pratique et écrite	3 h
E4 Projet de développement d'une entreprise, d'un pôle d'activité, d'un service	u4	5	Ponctuelle orale	40 min
E5A Management d'une entité commerciale	u5A	6	Ponctuelle pratique et écrite	4 h
EF1 Épreuve facultative 1 Langue vivante étrangère B	uF1	Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte	Ponctuelle pratique	15 min
EF2 Épreuve facultative 2 Engagement étudiant	uF2		Ponctuelle orale	20 min

ISFEC

Programme de Formation

Programme de 1ère année

Prestations et services

- Techniques esthétiques
- Environnement esthétique
- Arts appliqués
- Physique-chimie appliquée
- Cosmétologie
- Biologie appliquée

Communication professionnelle et commerciale

- Communication
- Promotion et communication commerciale
- LV1
- LV2

Environnement professionnel

- Culture économique, juridique et managériale

Programme 2ème année

Option Management :

- Conception et mis en œuvre de techniques esthétiques
- Management des équipes
- Management de l'entité commerciale
- Cadre scientifique et technologique
- Mise en valeur de produits et de services et communication publicitaire
- LV1 (obligatoire)
- Travaux pratiques pluridimensionnels
- Actions professionnelles

ISFEC

Indicateurs de résultats

- 83,33 % de réussite à l'examen final en 2024
- 12,5 % de rupture en cours d'année 2024
- 100 % de nos élèves entrent sur le marché du travail en 2023
- Valeur ajoutée de l'établissement : + 20 % en 2023

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=CAP33615>

Équivalences et passerelles

- Bac +2 Niveau 5 de la nomenclature des niveaux de qualification
- Pas de passerelle possible si arrêt en cours de formation

Possibilité de valider séparément les blocs de compétence.

Modalités d'accès

1. Présélection sur dossier de candidature (incluant test de prérequis),
2. Entretien pédagogique individuel
3. Commission pédagogique
4. Signature du contrat de scolarité ou du contrat d'alternance (employeur, élève, école)

L'inscription est possible jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

Prochaine rentrée

LUNDI 25 AOÛT 2025

ISFEC

Tarifs

- Alternance (Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) :
- Prise en charge totale par l'OPCO de l'entreprise
- Initiale :
- Pour les titulaires d'un diplôme en esthétique 4 890 euros l'année pour les non titulaires d'un diplôme en esthétique 6 040 euros l'année (inclus le passage du CAP ECP)

Accessibilité aux personnes handicapées

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles

D5211-1 et suivants du Code du Travail, ISFEC s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes handicapées.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation de cette formation, merci de contacter :
Séverine Vellinger – svellinger@isfec.fr ou au 03 82 34 05 50

Code RNCP

BTS – Métiers de l'Esthétique Cosmétique Parfumerie certifié au Répertoire national des certifications professionnelles : **RNCP 37375**

Certificateur : **MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2028